

Nouveaux actes AS

arrêté du 10 juin 2021

Organisation :

Durée :

3 jours (21 heures)

Lieu :

Dans les locaux de l'IFAS

151 chemin de Lissart

82300 Caussade

Tarif :

600 € par session par participant

Contact :

05 63 93 07 90

Ifas.caussade@cneap.fr

Public concerné :

Aides-soignant(e)s

Pré-requis :

Diplôme d'État d'Aide-Soignant obtenu avant l'entrée en vigueur du décret 2021 relatif à la formation du DEAS

Intervenants :

Coordinateurs /
Formateurs de l'IFAS

Présentation

L'arrêté du 10 juin 2021 et le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021, portant sur la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé, introduit la notion de "soins courants de la vie quotidienne" que les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture pourront accomplir, dans le cadre de leurs compétences. Il modifie également les dispositions relatives aux infirmiers, notamment en ce qui concerne l'intitulé et les conditions d'exécution de certains actes relevant du rôle propre des infirmiers.

« L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant. »

Objectifs

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de :

- Consolider le raisonnement clinique afin d'assurer les nouvelles responsabilités des AS
- Connaître et comprendre la gestion des risques lors des soins
- Apprendre à accompagner les personnes en formation (tutorat)
- Apprendre à mener une animation à visée thérapeutique en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire
- Repérer et surveiller les troubles du comportement
- Acquérir les connaissances permettant de réaliser les nouveaux actes de soin en toute sécurité

Modalités

La formation est structurée à parts égales entre théorie et pratique, avec 50 % du temps consacré aux rappels, à l'acquisition de nouvelles connaissances et à l'apprentissage des nouveaux actes, et 50 % dédié à des mises en situation dans les espaces de simulation de l'IFAS.

Les ateliers de réflexion sont organisés en groupes, selon les thématiques abordées, et visent à recréer une dynamique interdisciplinaire.

Les évaluations se font de façon continue par la restitution des travaux de groupe et par la manipulation lors des ateliers de simulation.

Programme

1. Présentation du référentiel 2021

- Comprendre les enjeux de la réforme.
- Analyser son impact sur la pratique de terrain et la formation des futurs aides-soignants.
- Découvrir les nouveaux actes désormais réalisables.

2. Le positionnement de l'AS dans l'équipe

- Explorer le fonctionnement du binôme AS-IDE : champ d'action et collaboration.
- Mettre en valeur le rôle clinique fondamental de l'aide-soignant.
- Maîtriser les transmissions ciblées pour une meilleure coordination des soins.
- La démarche qualité et la gestion des risques.

3. Les 11 compétences de l'aide-soignant (tutorat)

- Définir la notion de compétence et son application au quotidien.
- Faire le lien entre les 11 compétences et la pratique sur le terrain.
- S'approprier le portfolio et les méthodes d'évaluation des compétences.

4. Rappels théoriques en physiopathologie et observation clinique

- Approfondir les connaissances sur le diabète.
 - ➔ Réaliser une lecture de la glycémie
- Revisiter le fonctionnement des systèmes respiratoire, urinaire et digestif.
 - ➔ Réaliser une aspiration endotrachéale
 - ➔ Réaliser la pose ou l'échange d'un masque respiratoire ou de lunettes à oxygène
 - ➔ Réaliser un recueil aseptique d'urine
 - ➔ Réaliser une lecture de bandelette urinaire
 - ➔ Réaliser une pose de suppositoire (aide à l'élimination)
- Associer l'observation clinique aux actes réalisés.
 - ➔ Réaliser une mesure de tension artérielle (dispositif manuel et automatique)
 - ➔ Réaliser une mesure de la saturation pulsée en oxygène
 - ➔ Réaliser une mesure de la bilirubine transcutanée

5. Bonnes pratiques professionnelles selon la HAS

- Revoir les protocoles et ajuster les pratiques en fonction des recommandations.
- Clarifier les objectifs des actes et identifier les obstacles possibles.
- Définir la surveillance clinique associée à chaque intervention.

6. Mise en pratique en simulation

- Acquérir et perfectionner les gestes et procédures des nouveaux actes.
 - ➔ Réaliser un lavage oculaire
 - ➔ Réaliser une instillation de collyre
- Développer une approche relationnelle adaptée à la réalisation des soins.